

P. S.—J'ai donné lecture de cette lettre au fils de madame Ricard (c'est le nom de la malade) qui est ici et qui a bien voulu la signer pour lui donner encore un plus grand poids, en attestant cette vérité.

Signé : J. RICARD.

SAINT-GRÉGOIRE :—Le printemps dernier, à la suite d'un long voyage fait par une température des plus mauvaises, je contractai une maladie très grave que les médecins connurent peu et mon état s'étant aggravé au point d'être privé de connaissance pendant près de 48 heures, alors un ami promit de nombreuses prières et la publication dans les Annales, si la maladie cessait, par l'intercession de la *Vierge du Cap*, et à peine avait-il fait cette promesse que la connaissance et les forces revinrent comme par enchantement..... UN ABONNÉ.

ST-STANISLAS :—Je dois de grandes actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire pour une guérison obtenue pour moi-même et pour un grand soulagement accordé à mon époux. C'est à la suite d'une promesse de faire publier ces deux faveurs dans les Annales du T. S. Rosaire que je les ai obtenues toutes deux. Je me hâte donc de m'acquitter de cette dette de reconnaissance : UNE ABONNÉE.

ST-PROSPER : — Ayant été subitement atteint d'une grave maladie d'yeux, il y a un an, je promis à N.-D. du Saint Rosaire que si je guérissais, je ferais un pèlerinage à son Sanctuaire et je lui ferais un don, avec publication dans les Annales.

Elle m'a obtenu une prompte guérison. Mille